

Commune de FURIANI (HAUTE CORSE) (20600)

**Etude de Maîtres Jacques BRONZINI de CARAFFA et Thomas LEANDRI
Notaires associés
1 Rue Luiggi Giafferi, 20200 BASTIA
Tel : 04.95.31.25.10/Fax : 04.95.32.55.62
Email : leandri-bronzini-decaraffa@notaires.fr**

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Date de l'acte : 23 août 2022

Suivant acte reçu par Maître Thomas LEANDRI, notaire associé à BASTIA (20200), 1 Rue Luiggi Giafferi,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil, aux termes duquel il a été déclaré que :

Madame Marie-Antoinette ANTONETTI, en son vivant Retraitée, demeurant à FURIANI VILLAGE (20600).

Née à FURIANI (20600) le 27 novembre 1907.

Veuve de Monsieur François POGGI et non remariée.

Décédée à FURIANI (20200) le 10 avril 1998.

Puis après son décès et celui de son fils :

Monsieur François POGGI, en son vivant Retraité, époux de Madame Lucette Marguerite MAUREL, demeurant à FURIANI (20600), Chemin Campolongo.

Né à FURIANI (20600) le 4 octobre 1931.

Décédé à BOURG EN BRESSE (01000) le 15 juin 2002.

1°) Madame Geneviève Marie José Flore POGGI, Retraitée, épouse de Monsieur Alain Albert MINO-VERCELLIO, demeurant à VEYZIAT (01100) 554 rue Richard Wagner.

Née à NANTUA (01130) le 18 janvier 1955.

2°) Madame Patricia Marie Antoinette POGGI, Retraitée, demeurant à VEYZIAT (01100) 193 rue Charles Baudelaire.

Née à MONTREAL LA CLUSE (01460), le 29 août 1956.

Veuve de Monsieur Pierre Marie Henri BERGERON et non remariée.

3°) Madame Marie-Dominique Françoise POGGI, Directrice achat, épouse de Monsieur Jean-Claude REYBIER, demeurant à OYONNAX (01100) 17 rue de Geilles.

Née à OYONNAX (01100) le 15 janvier 1967.

Ont possédé et entretenu, à titre de propriétaire, de manière continue, non interrompue, non équivoque, trentenaire, paisible les biens ci-après désignés :

Désignation des Biens

Territoire de la Commune de FURIANI (HAUTE-CORSE) 20600, Lieu-dit Articiani

Une parcelle de terre sise sur le territoire de ladite commune,

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
D	274	ARTICIANI	00 ha 20 a 70 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

«Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Pour avis
Maître Thomas LEANDRI

Etude de Maîtres
J. BRONZINI de CARAFFA
T. LEANDRI
Notaires Associés
1 rue Luigi Giafferi
Place Saint-Nicolas - 20200 BASTIA